

TROC et PUCES

Dimanche 10 mai 2026

A l'école de Kerstran
4, rue des Tilleuls 56400 BRECH

Pour tous renseignements et inscriptions :

puces.amik@yahoo.com

10€ les 3 Mètres Linéaires (ML) puis 3,5€ le ML supplémentaire
2€ la table (location à la journée)

2€ pour garer votre voiture collée au stand (toute la journée)

- ★ *Les emplacements avec voitures sont limités, les demandes d'inscription seront traitées dans l'ordre de réservation. Lors de votre réservation, il est donc possible que certaines catégories d'emplacement soient épuisées.*
- ★ *Possibilité d'emplacements au mètre (sur herbe) en fonction des réservations: nous contacter pour plus d'informations.*

De 7h00 à 18h pour les exposants

De 8h00 à 17h00 pour les visiteurs

Entrée gratuite

Troc et Puces organisé en extérieur uniquement

Restauration rapide et buvette sur place

Un café sera offert aux exposants

Les bénéfices de cette journée serviront à financer les projets pédagogiques de notre école! Merci à vous!!

RÉSERVATION :

	Emplacement 3ML - 10€ les 3ML	Nombre de mètres linéaires supplémentaires - 3,5€ le ML	Voiture: O/N - 2€ (la taille de la voiture est "en plus" des ML réservés)	Table: O/N - 2€	Somme totale due:
Emplacement					

Quel type de véhicule?



(entourez le véhicule qui correspond à la taille de votre voiture)

NOM : Prénom :

ADRESSE : CODE POSTAL :

VILLE : DATE DE NAISSANCE :

TELEPHONE : EMAIL :

- Je m'engage à respecter le règlement stipulé au dos de ce document.
- Je m'engage à prendre connaissance des règles sanitaires en vigueur à la date de l'événement.
- J'atteste sur l'honneur ma non-participation à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile en cours (article R 321-9 du code pénal).

Fait à :, Le :

Signature de l'exposant précédée de « Lu et approuvé » :

Pour que la demande soit prise en compte (l'enregistrement n'est effectif que si le dossier est complet, un accusé de réception vous sera adressé par mail) :

- Envoyer le chèque de règlement à l'ordre de l'Amik.
- Ou paiement par virement (préciser « Puces.NOM.Prénom » sur l'ordre de virement). voir RIB au verso.
- Joindre ce bulletin d'inscription rempli et signé (ou l'envoyer par mail à puces.amik@yahoo.com).
- Joindre une copie lisible de la carte d'identité/passeport/permis de conduire (ou l'envoyer par mail à puces.amik@yahoo.com).

RIB de l'AMIK Brech :

Crédit Mutuel de Bretagne

IBAN : FR76 1558 9569 0903 1360 7744 054

BIC : CMBRFR2BXXX

RÈGLEMENT**Troc et Puces de l'Amik**

Organisé le dimanche 10/05/2026 à l'école de Kerstran

4, rue des Tilleuls 56400 BRECH

Art. 1 : Cette manifestation s'adresse aux participants particuliers et aux professionnels.

Art. 2 : Les objets et collections déballées appartiennent et sont sous la responsabilité du vendeur en cas de vol, casse, ou préjudice. Il lui incombe ou non de pourvoir son assurance.

Art. 3 : Les transactions ne pourront se faire que dans les emplacements réservés.

Art. 4 : Les inscriptions seront enregistrées et validées uniquement lorsque les bulletins dûment remplis et accompagnés des pièces justificatives et règlements seront parvenus aux organisateurs.

Art. 5 : Les exposants sont prêts à recevoir le public dès 8h et s'engagent à ne pas remballer avant 17h.

Art. 6 : En cas d'annulation de l'événement par l'organisateur, les règlements ne seront pas remboursés aux exposants.

Art. 7 : Les emplacements non-occupés à 9h seront déclarés vacants et réattribués en cas de demande.

Art. 8 : Chaque exposant devra se munir de sa pièce d'identité qui lui sera demandée lors de son arrivée sur place le jour de l'événement.

Art. 9 : La vente de boissons, de bonbons ou de sandwichs n'est pas autorisée par les exposants.

Rappel : les moins de 18 ans sont sous la responsabilité d'un adulte ou de leurs parents.